



Chère vémaroise, cher vémarois,

Permettez-moi d'espérer que malgré les températures élevées de cet été 2022, que vous soyez partis, rentrés ou restés à Vémars, vos congés estivaux se passent sereinement.

Je suis fréquemment interpellé par des administrés qui se sont fait soit voler ou dégrader leurs voitures. Comme je vous l'avais annoncé, depuis quelques temps, **des caméras de vidéo surveillance fonctionnent sur notre commune** et ce, malgré les innombrables difficultés pour obtenir les autorisations.

Il est cependant parfaitement regrettable que la Préfecture n'ait attribué aucune autorisation en 2020 alors que nous étions prêts à installer nos caméras. De plus, la Préfecture a réduit fortement le nombre de caméras que nous voulions implanter, mettant en avant un argument de proportionnalité entre le nombre d'habitants et le nombre de caméras. Pour mémoire, notre schéma d'implantation de caméras sur Vémars avait été effectué en partenariat avec la gendarmerie de Louvres et sur les conseils d'une gendarme spécialiste de la sécurité et de la vidéosurveillance de Cergy. Il y a des décisions qui sont difficilement compréhensibles pour les hommes et les femmes de terrain.

Je pense que nous étions les plus légitimes à connaître le besoin en nombre de caméras sur la commune.

Je vais donc déposer un nouveau dossier car il s'avère que des secteurs ne sont pas suffisamment couverts et d'autres secteurs laissés sans surveillance vidéo. Ainsi, le quartier Jean Golinelli, l'avenue des dix arpents, le quartier des Gloriettes doivent aussi bénéficier de la vidéosurveillance.

Les caméras implantées sont une valeur ajoutée pour la sécurité et la tranquillité de tous.

Malheureusement, toutes les communes sont actuellement touchées par des vols de véhicules ou des vols partiels d'une partie du véhicule. Les échanges avec mes collègues maires soulignent que nous sommes tous touchés par des bandes organisées pour la plupart avec revente des véhicules à l'étranger, ou en pièces détachées.

Aussi, j'ai souhaité que Vémars puisse bénéficier d'une surveillance pendant l'été par une société privée.

**DU 1^{ER} AU 31 AOÛT, LA SOCIÉTÉ « RÉACTIV SÉCURITÉ »
VIENDRA SÉCURISER LE TERRITOIRE DE NOTRE COMMUNE.
UNE PATROUILLE DE SURVEILLANCE SERA DÉPLOYÉE QUOTIDIENNEMENT
DE 22H À 6H À COMPTER DU 1^{ER} AOÛT 2022**

La société de surveillance pourra identifier et dissuader les individus suspects ou malveillants, protéger vos biens et, rétablir un climat de sérénité dans la commune.

Pour tout renseignement ou signalement, vous pouvez contacter les agents de sécurité qui seront en patrouille dans la commune au **07 48 94 68 54**.

***Votre sécurité est une de mes priorités fondamentales.
Nous allons nous donner les moyens pour l'améliorer.***

Bonnes vacances à tous !

Fidèlement, **Frédéric DIDIER**
Maire de Vémars

Frédéric DIDIER.

